

Commission Finances Jeudi 27 mai 2021

Présents :

 Bernard DRAY, président, Jean-Paul GALLOT vice-président, Madeline PEROT, Frédérique MAIGRET, co-responsables, Jean-Marc LEGRAND, trésorier, François CATHELAIN, trésorier adjoint, Gilles ALLAIRE, Patrice TROTEL, compagnons, Annie BLANVILLAIN, amie, Célie RABU, secrétairecomptable, Laurent PORCHER, agent technique

Présentation des comptes 2020 par le cabinet comptable TGS

Marie Bossé du cabinet comptable TGS présente les comptes 2020. Son diaporama est joint au présent compte-rendu.

Cet exercice est marqué par la crise sanitaire du Covid-19 qui s'est traduite par un arrêt d'activité pendant un quart de l'année. Et les recettes de ventes perçues sont en diminution dans les mêmes proportions (-23%). Grâce à une aide exceptionnelle de l'ADEME de 142 000 €, le déficit a pu être finalement contenu à 133 000 €.

L'année a été aussi marquée par un niveau d'investissement élevé (174 000 €). Aussi la trésorerie de l'association a été nettement réduite passant de 841 000 € à fin 2019 à 609 000 € fin 2020. Elle reste toutefois suffisante pour assurer le fonctionnement de la communauté.

La présentation des comptes ne fait pas l'objet de questions particulières de la commission. Il est toutefois rappelé la nécessité de bien suivre dans les comptes l'activité maraichage dans la mesure où celle-ci doit faire l'objet d'un suivi comptable identifiable tant en dépenses qu'en recettes.

Les comptes seront arrêtés lors du prochain conseil d'administration le 17 juin avant d'être présentés à l'assemblée générale du 22 juin.

Maintien de notre compte au Crédit coopératif

Lors du d'administration du 25 février dernier, il avait été décidé de clore notre compte au Crédit coopératif étant donné que nous n'utilisions pas ce compte et que sa conservation nous coutait des frais.

Suite à cette décision et à son annonce auprès du Crédit coopératif, le trésorier et le trésorier adjoint ont été invités à rencontrer le directeur angevin de cet établissement qui souhaitait vivement conserver Emmaüs comme client.

Après négociation, le Crédit coopératif a proposé de réduire fortement les frais attachés à notre compte : au lieu de 96 € par trimestre (384 € par an), ces frais passeraient à 10 € par trimestre (40 € par an).

Dans ces conditions, et étant donné les valeurs défendues par cet établissement et les relations anciennes nouées avec Emmaüs, tant au niveau local que national, il est finalement proposé de conserver ce compte. Le maintien d'une bonne relation avec cet établissement pourrait d'ailleurs nous être utile à l'avenir si un autre de nos établissements bancaires venait à faire défaut.

Cette proposition est validée par la commission des finances qui propose au conseil d'administration de maintenir ce compte.

Bilan des ventes à fin avril

De nouveau, l'activité de la communauté a été marquée par la crise sanitaire. Deux compagnons ayant attrapé le Covid, la communauté a été fermée pendant près de deux semaines du mercredi 7 avril midi jusqu'au samedi 17 avril. Malgré cela, le niveau des ventes de Saint-Serge reste bien orienté : 160 961 €, soit 34% de l'objectif annuel fixé à 480 000 €.

Le total des ventes de Saint-Jean de janvier à fin avril s'élève à 299 198 € à comparer à l'objectif annuel de 1 110 000 € (avec les ventes à thème), soit un taux de réalisation de 27%. La relance des ventes à thème doit être poursuivie.

Comptabilisation des cartes bancaires aux caisses

Il est rappelé qu'il n'est pas nécessaire pour les caissiers de faire la différence entre les encaissements par carte bancaire sans contact ou avec code.

Tarifs pour les amis en salles de vente

Les règles d'achat pour les amis sont ceux de tous les clients. Il n'y a pas de tarifs préférentiels pour les amis. Il est aussi rappelé que l'on ne doit pas se faire des tickets pour soi-même.

Livraisons à domicile

Actuellement le tarif des livraisons est unique : 30 € quel que soit le kilométrage a effectué. Ce tarif unique rebute les clients habitant à proximité de nos salles de vente qui le trouvent souvent trop élevé.

Une proposition de modulation de ce tarif a été établie : un tarif à 15 € est proposé pour les livraisons sur Angers et sur les communes les plus proches. Pour les communes plus éloignées, le tarif s'échelonnerait de 25 à 55 €.

La commission s'interroge à la fois sur le fait d'instituer des tarifs différents qui peuvent pénaliser les personnes les plus éloignées d'Angers et sur la pertinence des périmètre proposés. A cet égard, il est demandé de pouvoir disposer d'une cartographie des tarifs proposés.

Il est convenu de travailler de nouveau cette question à la rentrée de septembre.

Appel aux dons lors des ramasses

Suite à la proposition de la commission lors de sa réunion du 4 févier dernier, le conseil d'administration a retenu le principe de faire un appel aux dons à l'occasion des ramasses. Des bulletins de don ont été mis dans les camions mais il ne semble pas être remis de façon systématique.

Il est proposé d'améliorer le dispositif : d'une part, en adaptant le bulletin de don pour le lier à l'action de ramassage, d'autre part, en le mettant sous enveloppe. Il conviendra également de sensibiliser les compagnons et amis

effectuant les ramasses.

Ramasses en déchèteries

Les courriers adressés à Angers Loire Métropole (ALM) et aux deux syndicats de traitement des ordures ménagères, le Sictom Loir et Sarthe et le Syctom du Béconnais, avec lesquels nous avons conventionné pour effectuer des ramasses

en déchèterie, n'ont pas fait l'objet de remarques de leur part.

Ces collectivités comprennent notre volonté de disposer de tarifs plus en

adéquation avec le coût réel du service.

Nous allons leur proposer un tarif de l'ordre d'une centaine d'euros par tonne

au lieu des 50 € actuels.

Achat nouveau camion ou location Fraikin

Suite aux démarches de François Cathelain, un nouveau camion a pu être finalement trouvé auprès du garage Utiléo Angers Utilitaire. Il s'agit d'un

camion Renault caisse basse de 2018, garantie un an pièce et main d'œuvre pour un montant de 29 880 €. Lors de sa réunion du 29 avril dernier, le conseil

d'administration a validé cette proposition plutôt que de recourir à une

location auprès de Fraikin.

Règlement financier de la communauté

Ce point sera évoqué lors de la prochaine commission.

Prochaine date : le jeudi 9 septembre à 14h00

4